



**Extrait du procès-verbal** de la soixante septième assemblée du conseil d'administration de la régie intermunicipale « **Sports et loisirs Beau-Château** », ASSEMBLÉE ORDINAIRE, tenue le jeudi 25 avril 2024, à 13h30, à la salle polyvalente #1 du Sportplex, à laquelle étaient présents : les délégués représentant la ville de Beauharnois, soit messieurs Alain Dubuc (siège n° 1) et Francis Laberge (siège n° 2), ainsi que les délégués représentant la ville de Châteauguay, monsieur Éric Allard (siège n° 1) et madame Marie-Louise Kerneis (siège n° 2). La secrétaire-trésorière et directrice générale de la régie, madame Joëlle Éthier, la directrice-adjointe, madame Emie Guindon, le chef de division de la Vie citoyenne, monsieur Frédérik Pépin ainsi que l'adjointe administrative, madame Thérèse Gaumont, sont aussi présents.

**AVIS DE MOTION**

**RÈGLEMENT GÉNÉRAL POUR LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE DE 100 000 \$ POUR IMPRÉVUS OPÉRATIONNELS**

Il est proposé par monsieur Francis Laberge, de donner avis de motion, qu'il y aura adoption lors d'une prochaine assemblée, d'un règlement général visant la création d'une réserve financière d'un montant de 100 000 \$ pour les opérations pris dans les surplus

**Copie certifiée conforme du livre des délibérations de la  
Régie intermunicipale Sports et loisirs Beau-Château,  
ce 29 avril 2024**

Joëlle Éthier, Directrice générale et  
Secrétaire trésorière